

Délibération 1.1
Adoption des versions 2 des Projets Sociaux de Territoire

Intervention de Sophie HERVE

Notre groupe avait apporté son soutien, en juin 2015, à la mise en place attendue et plusieurs fois différée, de ces Projets Sociaux de Territoire.

Car ils permettent de compléter les dispositifs existants, et les missions permanentes exercées par notre collectivité dans le domaine des solidarités sur l'ensemble du territoire, par des actions pluriannuelles spécifiques aux grands bassins de vie de notre département

Des actions définies avec les acteurs de chacun de ces bassins et répondant à des situations et problématiques spécifiques à ces bassins de vie.

Un dispositif transversal et pertinent donc.

Vouloir procéder à une évaluation de ces actions spécifiques pour permettre, comme c'est le cas ici, d'ajuster cette programmation, d'en redéfinir certains axes prioritaires, de faire émerger de nouvelles actions, nous semble utile.

Les populations bougent, les problématiques auxquelles elles sont confrontées évoluent, tout comme évolue la situation économique et sociale.

Il n'aura échappé à personne je pense, même aux plus fidèles supporters du Président et de son gouvernement, que le Nouveau Monde qu'ils nous promettent et qu'ils ont mis en marche tend à plus de précarité (dans leur jargon plus de flexibilité, d'agilité), plus de pression (dans leur jargon plus de compétitivité) et plus d'individualisme (dans leur jargon plus de mérite).

Donc les dispositifs doivent évoluer, s'adapter à la fois pour renforcer leur vocation de bouclier solidaire et à la fois pour agir contre les conséquences de ces politiques et orientations.

Sur ce point, nous restons cependant dubitatifs sur la vitesse à laquelle on nous propose d'adapter ces Projets Sociaux. Deux ans seulement après leurs premières versions...

Nous voudrions donc mieux percevoir les raisons qui conduisent ainsi à réorienter les PST deux ans après leur définition. Des lacunes ou des écueils à éviter auraient-ils accompagnés la première définition de cette programmation en 2015 ?

Nous notons avec satisfaction que les crédits spécifiques dédiés à ces PST sont reconduits, sans diminution, et ce contrairement cette année à la plupart des crédits départementaux en direction des solidarités, exception faite de ceux du handicap et des personnes âgées.

Nous n'avions pas perçu lors du vote du budget une diminution des besoins sociaux, de l'urgence sociale dans notre Département qui aurait pu motiver cette baisse des crédits des solidarités.

D'ailleurs l'examen tout à l'heure du Budget Supplémentaire qui nous sera soumis confirme notre analyse de décembre en corrigeant les baisses budgétaires inscrites au BP.

Mais au-delà du contenu proposé par ces PST de deuxième génération qui n'appelle pas de remarques particulières, il nous semble important de revenir sur la réforme de l'organisation sociale territoriale. La réforme que vous avez engagée au pas de charge dès votre arrivée à la barre a conduit à supprimer 3 UTAS.

Nous restons encore sur nos interrogations de l'époque quant aux motivations et à l'efficacité de ces regroupements.

Ils ont occasionné pas mal de stress et de difficultés pour nos agents si l'on se réfère aux nombreuses interventions des différentes organisations syndicales sur ce sujet depuis 2015.

Ils ont été conduits sur la base d'une logique de rationalisation, donc l'éloignement des instances de direction et de coordination installées sur plusieurs de nos bassins de vie. Et donc fatalement, ils ont du engendrer un accroissement des temps de déplacements.

L'heure est donc venue, nous semble-t-il, de pouvoir disposer d'un bilan détaillé de cette réforme en nous permettant de juger et de jauger en quoi la suppression de 3 UTAS aurait conduit à une action plus efficace de notre collectivité, pour les usagers comme pour les agents.

Cette question se pose puisque les PST 2^{ème} génération sont définis à l'échelle de 5 UTAS quand les premiers reposaient sur 8 UTAS.

Nous voterons cette délibération mais souhaitons obtenir réponse à ces différentes questions.